

La Direction et le SNE-CGC communiquent
Pour vos droits et votre pouvoir d'achat
La CGT rétablit la vérité

À deux jours du premier tour des élections professionnelles, **la direction et le SNE-CGC ont chacune envoyé une communication** à quelques heures d'intervalle.

Leur objectif : "rassurer" les salariés (pour la première) et "casser" la CGT (pour la seconde).

Visiblement, notre campagne semble faire peur à ceux qui se voient déjà élus à la tête du CE.

Prestas enfance : **La direction confirme nos inquiétudes**

Dans sa communication, la direction confirme sa volonté de reprendre la gestion des prestations "enfance".

Mais si elle affirme reconduire le budget du CE (ce qu'elle était légalement obligée de faire) elle ne confirme à aucun moment reconduire le budget des prestations enfance.

L'alerte de la CGT était donc exacte :

À compter du 30 juin 2019

il n'existe aucune garantie du maintien des prestations enfance en l'état

Le SNE-CGC perd ses nerfs...

Alors que la CGT mène une campagne de propositions, le SNE-CGC a décidé d'entamer sa campagne de caniveau en accusant ses adversaires, dans le titre de son dernier tract, de "mensonge, manipulations, tentative de corruption".

Face à un tel niveau d'abjection, la seule réponse de la CGT, pour restaurer son honneur, sera de **laisser force à la loi**.

Nous avons déjà fait condamner la Direction pour "collusion" avec Le SNE-CGC. Cette fois, nous ferons condamner le SNE-CGC en diffamation.

2/2

La CGT persiste et signe :

- ▶ **OUI ! Le SNE-CGC a refusé de voter** pour la prime du bicentenaire en CE
- ▶ **OUI !** Un représentant du SNE-CGC a bien demandé à la direction "confirmation" que cette prime ne serait pas versée aux salariés.
- ▶ Tous ces faits sont consignés dans les minutes du CE !
- ▶ **OUI !** À aucun moment, le SNE-CGC ne s'engage à maintenir les prestations du CE

...la CGT vous protège, la CGT s'engage

Pour votre **pouvoir d'achat** :

- ⇒ 500€ pour tous au CE
- ⇒ Maintien des prestations "enfance"
- ⇒ Prime du bicentenaire, 2018€ pour tous
- ⇒ Chèques-Vacances
- ⇒ Retour des augmentations générales
- ⇒ Juste distribution de la part variable
- ⇒ Remboursement vols-sec + location
- ⇒ Remboursement AIR B'N'B
- ⇒ Maintien des prestations CE

Pour **vos droits** :

- ⇒ Défense du temps de travail hebdo,
- ⇒ Défense de nos RTT,
- ⇒ Fin du classement des salariés,
- ⇒ Respect du droit à la déconnexion,
- ⇒ Revalorisation du forfait cadres
- ⇒ Paiement des jours travaillés au delà des 206 jours conventionnels
- ⇒ Garantie pour l'avenir des directeurs d'agence

**Dès le 8 juin, le seul vote efficace,
le seul vote responsable, c'est le vote CGT**

SYNDICAT CGT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE DE FRANCE



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Christian
LEBON



Pierre
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS



cgtceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr



www.cgtceidf.fr



01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)



01 40 41 96 41



CGTCEIDF